

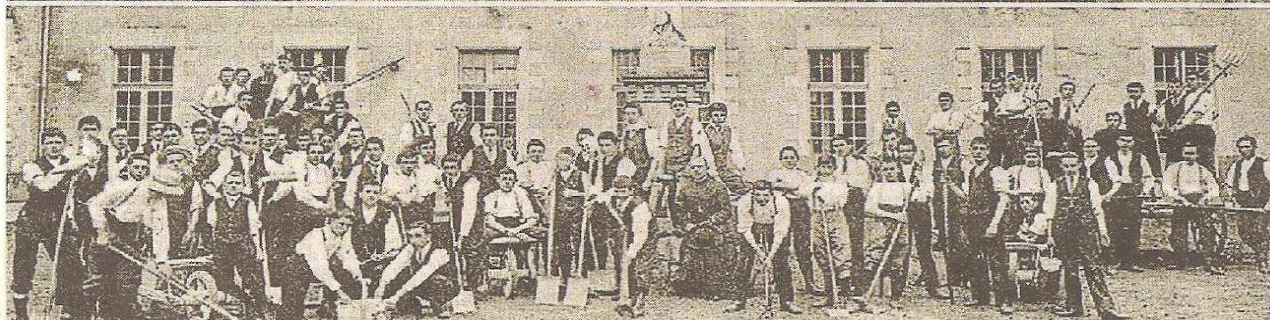
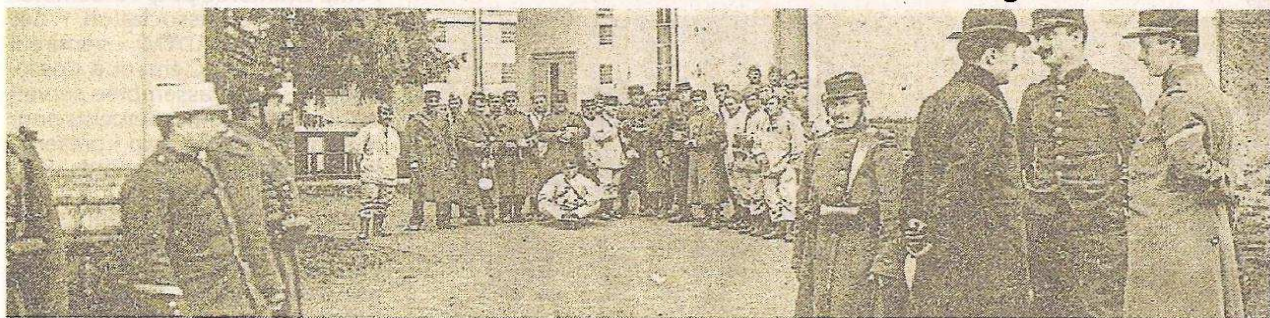
BEAUPREAU Hier et Aujourd'hui

Le Petit Séminaire, la Communauté St Joseph, le patronage Jeanne d'Arc et la Gendarmerie

Beaupréau

25/11/12

Le "Petit Séminaire" de 1700 à aujourd'hui



Le séminaire occupé militairement après l'expulsion du 19 janvier 1907, en haut, des travailleurs lors du rachat de mai 1914.

Notre-Dame de Beaupréau a connu une histoire tumultueuse. Au cours de ces trois siècles, il fut toujours en lien avec l'histoire de France.

En 1707, François Chollet, prêtre de Saint-Sulpice, directeur au Séminaire d'Angers, avait fondé un collège à La Jumellière. Ce collège fut transféré en 1710 à Notre-Dame de Beaupréau. Le collège connut immédiatement une très remarquable prospérité.

De 1759 à 1792, l'établissement dépassait tous les collèges d'Anjou, Angers excepté. A côté des cours de latin, le collège de Beaupréau fut un des premiers en France à comporter des cours de formation professionnelle. Les professeurs refusaient de prêter le serment constitutionnel, ils durent se disperser en novembre 1792.

Le citoyen Coquille

Le nouveau principal fut le citoyen Coquille. Les élèves abandonnèrent aussitôt l'établissement, et les domestiques refusèrent de rester. Le collège resta fermé, et servit tour à

tour aux armées vendéennes et patriotes, dans un pitoyable état de délabrement.

En 1800, M. Loir-Mongazon, curé de Beaupréau, rouvrait modestement à la cure une école secondaire.

Pendant tout le Consulat et l'Empire, le collège accrut sa prospérité, cependant que les bâtiments avaient servi d'école impériale d'arts et métiers de 1811 à 1815. En 1816, une ordonnance royale l'ayant mis à la disposition de Mgr l'Evêque d'Angers, M. Mongazon s'empressa d'y retourner avec ses élèves.

Après la Révolution de 1830, le

collège fut considéré comme un foyer de réaction et un asile pour les Vendéens.

Fermé par ordonnance royale

Le collège, devenu petit séminaire, fut fermé par ordonnance royale du 8 septembre 1830.

Le 26 mai 1857 les bâtiments furent rendus à leur destination première. La cérémonie fut magnifique. Par décret impérial du 29 juin 1870, l'institution secondaire de Beaupréau fut transformée en petit séminaire diocésain. Le nombre des élèves ne cessa d'augmenter.

A SAVOIR

La journée du 1^{er} mai 1857

Le départ des soldats en 1849 avait remis la maison en disponibilité. Au bout de quelques années, le gouvernement songea à la mettre aux enchères. La vente fut fixée au 1^{er} mai 1857. Au bout de 237 enchères, le

collège fut adjugé à M. de Civrac, agissant au nom de M. Pouplard, supérieur du collège, pour la somme de 92 000 F. La nouvelle causa dans tout Beaupréau une indicible explosion de joie.

Anticléricalisme et seconde campagne laïque

La jeune génération républicaine, qui entre dans la vie politique à la fin du Second Empire, professe un anticléricalisme militant. En 1869, Gambetta définit le programme des radicaux : à la revendication de l'école laïque se joint celle de la Séparation des Eglises et de l'Etat. Celle-ci est proclamée par la Commune de

Paris en 1871. Alors s'ouvre une seconde campagne laïque. La séparation devient inévitable. Le 9 décembre 1905, la Loi de Séparation des Eglises et de l'Etat sera adoptée par l'Assemblée et le Sénat.

Le 19 janvier 1907, le 25^e Dragon et deux bataillons du 77^e de Cholet, cinq brigades de gendarmerie,

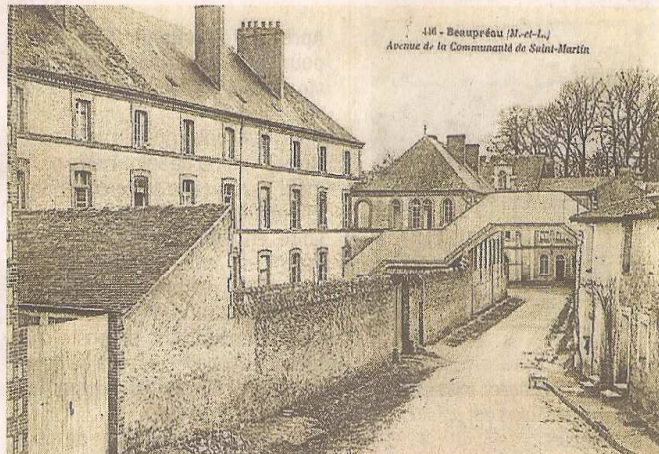
renforcé par deux compagnies du 6^e Génie d'Angers participeront à l'expulsion du séminaire. Il sera racheté le 9 mai 1914, à l'Etat.

Aujourd'hui, l'établissement accueille un collège et lycée d'enseignement général et technique.

Hier et aujourd'hui : la Communauté Saint-Martin



Aujourd'hui, la communauté porte le nom Établissement Saint-Martin de l'association Sainte-Famille. C'est le plus gros employeur de Beaupréau.



En 1915, une passerelle permet aux religieuses de circuler d'un bâtiment à l'autre sans aller sur la voie publique. Ce pont a été baptisé « le pont des soupirs ».

En 1630 Jérôme Le Royer de la Dauversière créa l'institut des religieuses hospitalières de Saint-Joseph. Aujourd'hui les bâtiments de la communauté abritent une maison de retraite et un hôpital.

L'institut des religieuses hospitalières de Saint-Joseph remonte au XVII^e siècle. Chose curieuse et rare, il eut pour fondateur un simple laïc, un homme marié, un père de famille. Jérôme Le Royer de la Dauversière, né le 18 mars 1597 dans un petit village à côté de la Flèche.

Le 2 février 1630, Jérôme Le Royer senti au plus profond de lui-même qu'il devait accomplir deux choses : d'abord, instituer un nouvel ordre de filles hospitalières sous le patronage de Saint-Joseph, ensuite envoyer dans l'île de Montréal, récemment découverte, des colons et des religieuses tirées de la congrégation qu'il était chargé de créer. Il fit alors la rencontre d'un ecclésiastique

M. Olivier, le fondateur de la compagnie de Saint-Sulpice. Ils deviennent les amis les plus chers. Ensemble, ils entreprirent d'évangéliser le Canada, en particulier Montréal. M. Olivier envoya ses disciples pour y prêcher l'Évangile et Jérôme Le Royer ses filles spirituelles pour soigner les malades et les préparer à bien mourir. Depuis plus de deux siècles et demi, les dignes fils de M. Olivier continuent leurs services et leur protection à l'hôtel-dieu de Montréal, en remplissant encore, près des religieuses hospitalières de Saint-Joseph, les fonctions très appréciées de confesseurs.

Des bâtiments bénis au XIX^e

À l'origine de la création de la communauté de Saint-Martin de Beaupréau on retrouve trois noms : Monsieur l'abbé Michel Rabouan, M. Victor Brevet et une humble religieuse, la Révérente mère Louise Voisine.

En février 1869, les fondations de la communauté furent creusées et le 4 juillet 1870, M^{gr} Chesneau, vicaire général, donnait une bénédiction solennelle à l'édifice en présence de nombreux assistants. Un orphelinat fut créé, puis, la maison Saint-Michel. La communauté, à cette époque accueillait des vieillards indigents, envoyés par les communes voisines, ou encore des personnes qui, fatiguées du monde, voulaient passer leurs derniers jours dans le calme, la paix et la préparation à la mort. Cette nouvelle construction fut terminée en 1871 et fut appelée maison Saint-Louis en l'honneur du patron de la mère Louise Voisine.

Le plus gros employeur

En 1937, débute la construction du chœur actuel de la chapelle, afin que, pendant les offices, les religieuses ne soient plus mêlées aux séculiers. Au cours de ces travaux, deux ouvriers furent victimes d'un grave accident :

le cintre d'une porte ayant été prématurément élevé, le mur s'écroula sur eux. C'est à partir de la chapelle qu'une grille a été installée afin de séparer les religieuses des étrangers, elle fut terminée le 21 novembre 1938 pour la présentation à la sainte Vierge.

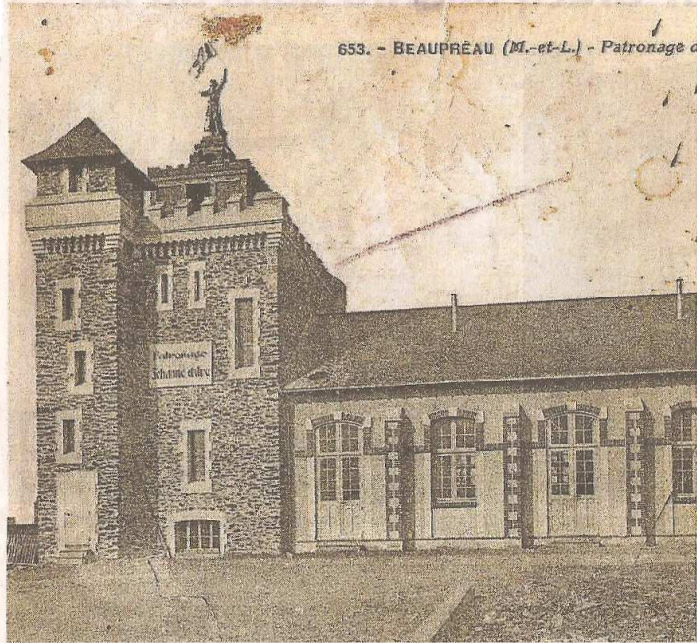
Aujourd'hui, l'établissement Saint-Martin compte de multiples services : maison de retraite, différents services de soins, hôpital... Il emploie actuellement 270 personnes, pour un équivalent de 195 temps plein. Le directeur de l'établissement, Christophe Bermagoult propose avec toute son équipe, une visite de l'établissement vendredi prochain.

A RETENIR

Vendredi 26 octobre, visite de l'établissement Saint-Martin, pour une après-midi porte ouverte avec trois visites organisées : 14 heures ; 15 h 30 et 17 heures.

Hier et aujourd'hui : le patronage Jeanne-d'Arc

7/10/12



En 1912, on apercevait de loin la statue de Jeanne-d'Arc posée sur l'une des tours du patronage. Aujourd'hui, on ne voit plus que le haut de l'étendard de Jeanne-d'Arc, son socle a été réduit de hauteur et a été repoussé du côté rue.

Aujourd'hui, l'histoire d'un bâti bien connu des Belloprotais, le patronage Jeanne-d'Arc, est retracée.

La construction du patronage Jeanne-d'Arc remonte à 1912. Elle fut l'initiative de l'abbé François Legeay, curé de Notre-Dame de (1909 à 1925). De passage à Beaupréau, le chanoine Audouin, supérieur de Châtillon lui avait fait don de la somme nécessaire à la construction. Il chargea l'architecte Benaïteau d'en dresser le plan. En 1912, le père Legeay lors d'une grand-messe en chaire a prononcé sa requête « le patronage devrait être mis sous le vocable de Jeanne-d'Arc, une statue de la libératrice de la France devrait couronner cet

édifice. » Sitôt l'office terminé, M^{me} de la Vingtrie, épouse d'un ancien maire de Beaupréau (1892-1902) avait proposé son obole pour financer la statue. M. Bourget Victor, artisan peintre, s'était engagé à mettre un revêtement d'or à cette statue, comme cadeau de mariage de son fils et comme cadeau de ses propres noces d'argent.

Le 12 juillet 1912, la statue était livrée sur un char. La statue pesait 1 tonne 390 et mesurait 2,50 mètres de haut. Le 14 juillet 1912, un défilé s'organisa dans les rues de Beaupréau, avec une cantate à l'étendard, chanté par un chœur de jeunes gens et d'élèves. Quelques semaines plus tard, M. Subileau hissait la statue sur

son piédestal. En 1947, la première restauration de la statue a eu lieu, par M. Bourget Victor (fils), de sa couleur or la statue a été repeinte en couleur argent.

Pétition de 600 signatures

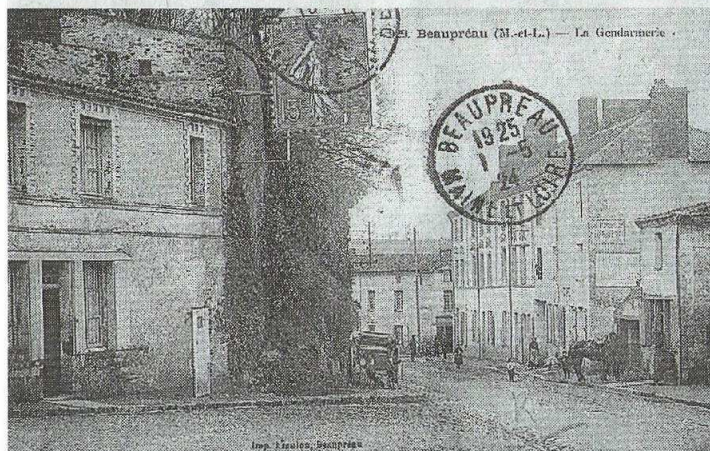
En 2001, l'association Saint-Jean-Baptiste, propriétaire du patronage avait vendu les bâtiments à la commune. Des travaux de rénovation du cinéma (anciennement le patronage) devenant nécessaire, le conseil municipal, en vertu du principe de précaution, décida de descendre la statue, sans prévoir la remise en place. Une pétition de 600 signatures obligea le conseil municipal à changer son point de vue.

La statue fut descendue le 1^{er} février 2005 et a été restaurée par des bénévoles.

Le 3 juin 2005, la statue fut sablée, le 7 juin 2005, une première couche de peinture préparatrice a été appliquée. Elle a été repeinte aux couleurs d'origine : or. La peinture or a été offerte par M. Bourget Jean-Luc, arrière-petit-fils et petit-fils des peintres de 1912 à aujourd'hui.

Fin juin 2005 la statue a été replacée sur un socle moins élevé et placée plus en retrait, de sorte qu'elle est plus visible de dos, côté rue, que de la cour. Mais l'essentiel est d'avoir pu sauver le monument.

Du temps où la gendarmerie était dans la Grand'Rue



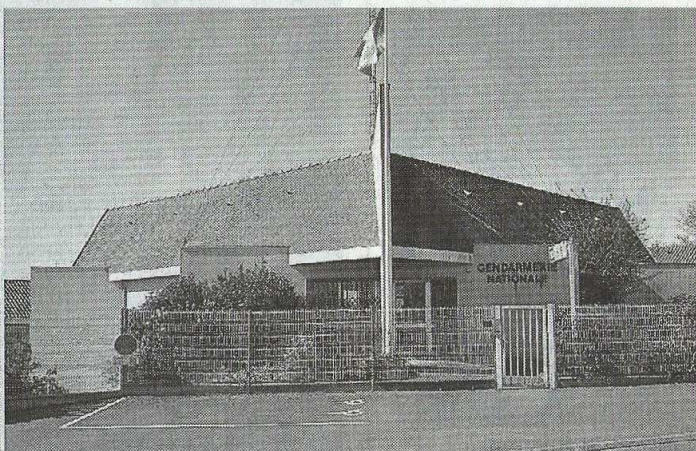
En descendant la Grand'Rue jusqu'en 1990, il fallait passer devant la gendarmerie, aujourd'hui située rue de la Sablière.

La gendarmerie de Beaupréau constituait au siècle dernier le principal bâtiment de la Basse-Grand-Rue, rebaptisée rue des Mauges le 19 avril 1955. La façade était ornée de motifs en relief, entre le premier et le deuxième étage. De sa fenêtre sur la rue Mongazon, l'adjudant pouvait surveiller les véhicules qui venaient de Nantes et de Cholet et qui franchissaient les ponts. La position était stratégique pour le chef de brigade. Dans la cour derrière se trouvaient la prison et les écuries de la brigade.

La gendarmerie se trouvait auprès du café dont le porche donnait accès à la cour des Quatre-Nations. Sur la carte postale, on peut voir le maréchal-ferrand Grolleau en train de ferrer un cheval, tandis que deux gamins attendent, assis sur les bancs de la voiture sur le trottoir en face.

En 1990, la gendarmerie a été transférée au nord de l'agglomération, rue de la Sablière. L'ancien bâtiment, qui a subi une rénovation peu conforme à l'architecture régionale, en plein périmètre du centre ancien protégé, a été transformé en locatif.

Un tournant dangereux dès 1933
La maison de Jeanneton-Plou, sur



le côté gauche, avec la petite porte de « l'endroit discret », a été abattue pour faire place à l'escalier de l'école maternelle Jules-Ferry. L'école a aussi quitté ces lieux, et se trouve actuellement à côté de la gendarmerie rue de la Sablière. Au bas de la rue, à l'angle de la rue Mongazon, se trouvait la vitrine d'une boulangerie, dont les derniers occupants sont la famille Cousseau et Couilleau.

Pour l'anecdote, une délibération du conseil municipal du 28 mai 1933 portait sur « le tournant de la gendarmerie, très dangereux étant donné l'intensité de la circulation ». Parmi les points noirs mentionnés le 8 mars 1953, figurait encore ce virage. Malgré la déviation Est, mise en service

dans les années 1980, la circulation augmente d'année en année et l'on peut se demander quels superlatifs les conseillers de 1933 donneraient aujourd'hui au vu des comptages routiers actuels. Ce virage est resté identique à ce qu'il était en 1933. Aujourd'hui, la gendarmerie compte dans ses effectifs 18 personnes placées sous le commandement du lieutenant Séverine Hammel. Une nouvelle gendarmerie est à l'étude depuis plusieurs années. Le dossier traîne en longueur, mais l'équipement devrait voir le jour dans quelques mois, voire quelques années.

Source : livre « Beaupréau-secret » d'Edmond Rubion, édition Hérault